



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Jeudi 29 septembre 2022]

Date de la convocation

23 septembre 2022

Date de mise en ligne

3 octobre 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 24

Procurations : 7

Votants : 31

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Eric PILUDU, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoins*, Isabelle BEAUVAIS, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Philippe ISSARD, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Laurent SQUASSINA, Marie MONTELS, Elisa GILLET, Gabriel CARRAMUSA, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Francis RUFFEL, Claire VILLENEUVE, Thierry VOGELAAR, Thierry BODDI, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Corinne DARMANI

Absents : Jean-Marc AGUERRE, Thomas DOMENECH

N° 107/ 2022

Secrétaire de séance : Christelle HARDY

OBJET DE DELIBERATION : Marché de Noël 2022 : Tarif de location des espaces chalets pour les métiers de bouches, les créateurs – métiers d'art, produits alimentaires et gourmandises. Annule et remplace la délibération du 29 juin 2022 n° 084/2022

Période de location	Tarif de location chalets	Tarif de location chalets	Tarif de location chalets
	Métiers de bouches Bars à vin et à bière	« Créateurs - métiers d'art	Produits alimentaires du terroir et gourmandises
Vendredi 9 décembre 2022 au samedi 24 décembre 2022	500 € TTC	100 € TTC	200 € TTC
Semaine du 9 décembre au 16 décembre		60 € TTC	150 € TTC
Semaine du 17 décembre au 24 décembre		60 € TTC	150 € TTC

VOTE : à l'unanimité des membres présents

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE les tarifs détaillés ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

La secrétaire de séance,

Christelle HARDY

Fait à Gaillac le 30 septembre 2022